

Paris, le 30 avril 2020

Lettre ouverte à Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France demande la réquisition des masques chirurgicaux détenus par la grande distribution

Monsieur le Ministre,

Plusieurs groupes de la grande distribution ont annoncé la vente de masques chirurgicaux dans leurs magasins à partir du 4 mai. C'est ainsi que le groupe Leclerc dit avoir passé commande de 170 millions de masques chirurgicaux qu'il compte vendre dès lundi.

Certes, les stocks d'Etat de masques médicaux disponibles destinés aux soignants semblent s'améliorer sur notre territoire en dépit de la pénurie persistante de masques FFP2. Mais leur quantité reste insuffisante pour pouvoir être distribués aux publics prioritaires (patients atteints du Covid-19, personnes les plus fragiles et professionnels de santé non encore équipés).

Dans ce contexte de tension d'approvisionnement, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) vous demande instamment de réquisitionner les stocks détenus par le groupe Leclerc et plus généralement, par la grande distribution, afin que ces masques soient remis prioritairement aux [populations](#) en ayant le plus besoin. Elle se permet de vous rappeler que le décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence [sanitaire](#) prévoit que « des stocks de masques importés peuvent toutefois donner lieu à réquisition totale ou partielle, par arrêté du ministre chargé de la santé, au-delà d'un seuil de cinq millions d'unités par trimestre et par personne morale ».

Ces masques doivent avant tout servir à protéger les populations et non à assurer la promotion d'enseignes de la grande distribution.

Monsieur le Ministre, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour défendre la santé de nos concitoyens.

Philippe BESSET
Président

